

déchets encombrants



Accepté :

déchets non recyclables, objets volumineux de plus de 50 cm, objets composites, emballages plastiques, matières souillées

Refusé :

déchets recyclables et compostables, déchets spéciaux, appareils électriques et électroniques



>> Valorisation énergétique suite à l'incinération



Gestion des déchets
pour le Nord Vaudois

www.strid.ch

Info-Déchets: tél. 024 424 01 11